



Bury, le 15 avril 2021

Mme Marie-Ève Fortin, Directrice  
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques  
675, boulevard René-Lévesque Est, 6e étage,  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Engagements de Valoris concernant le projet d'agrandissement vertical du lieu d'enfouissement technique à Bury — Votre dossier 3216-23-002**

---

Madame Fortin

Par la présente, nous vous confirmons les engagements suivants relativement au projet mentionné en rubrique. La *Régie intermunicipale de valorisation des matières résiduelles du Haut Saint-François et de Sherbrooke* (Valoris).

1. Valoris s'engage à maintenir la procédure de suivi quotidien du paramètre azote ammoniacal, au système de traitement des eaux, lorsque la température de l'eau est inférieure à 13°C et faire un brassage de la tourbe sur une base régulière pendant toute la durée du projet;
2. Valoris s'engage à mettre en place une lettre de crédit de 2,5M\$ pour le projet de surélévation, comme demandé par le MELCC et selon les modalités proposées par ce dernier. Advenant l'autorisation du projet d'agrandissement du LET chemin actuellement dans la Procédure, Valoris souhaiterait délaissier la lettre de crédit et en inclure le montant à la fiducie qui serait constituée dans le cadre de l'agrandissement du LET. L'ancien LET ainsi que sa surélévation seraient inclus dans cette fiducie.

Advenant que le projet d'agrandissement du LET n'obtienne pas d'autorisation, Valoris souhaiterait délaissier la lettre de crédit au bénéfice d'une fiducie, laquelle serait constituée pour couvrir les coûts de la post fermeture de l'ancien LET et de sa surélévation.

Je vous prie de recevoir, Madame Fortin, nos salutations les plus respectueuses.

Denis Gélinas, ing.  
Directeur général  
Valoris

cc. : Jean-Jacques Caron, ing., M.Env., M.Sc.A., MBA, Directeur de projets Valoris